



Bac +3

## B.U.T. CARRIÈRES SOCIALES (CS)

### PRÉSENTATION

Le Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) Carrières Sociales permet aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences professionnelles dans les domaines de **l'action sociale** et de **l'animation socio-culturelle**.

La formation forme des professionnels capables d'intervenir dans de multiples domaines d'intervention (insertion, logement, éducation, accès à la culture et aux loisirs...) et prépare à des fonctions qui visent à renforcer l'autonomie, l'accès aux droits et à améliorer le cadre de vie des personnes et des populations.

Deux parcours sont proposés dès la 1ère année à l'IUT Angers-Cholet :

- Assistance sociale (AS)
- Animation sociale et socio-culturelle (ANIM)

#### Métiers visés (H/F) :

intervenant social,  
 médiateur social,  
 chargé de mission insertion,  
 coordinateur d'activités  
 socioculturelles,  
 animateur socio-culturel,  
 responsable de service  
 périscolaire ...

#### En savoir + sur la formation



02 44 68 88 75



[www.iut.univ-angers.fr](http://www.iut.univ-angers.fr)



[car.soc.iut@univ-angers.fr](mailto:car.soc.iut@univ-angers.fr)

## PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

La formation associe des enseignements en sciences humaines et sociales et des enseignements professionnels.

### Enseignements transversaux communs

Enseignements transversaux communs  
 Sociologie - Analyse de la société  
 Enjeux contemporains  
 Géographie sociale  
 Psychologie du développement et psychologie sociale  
 Droit Politiques publiques  
 Economie  
 Anglais  
 Expression et communication  
 Méthodologie de projet  
 Méthodologie de la recherche

### Enseignements spécifiques

#### Parcours AS

Assistance sociale

Méthodologie de l'intervention sociale  
 Publics et problématiques spécifiques  
 Éthique - Relation d'aide  
 Techniques d'entretien  
 Politiques sociales

#### Parcours ANIM

Animation sociale et socio-culturelle

Courant de l'animation socio-culturelle  
 Démarches éducatives  
 Projet d'animation - Pratiques de la créativité  
 Démarches et outils de l'animation

## LE STAGE

Le BUT Carrières sociales est proposé :

► En formation sans alternance, avec des stages :

En 1<sup>ère</sup> année, **4 semaines** :

- pour le parcours AS de mi-janvier à mi-février
- pour le parcours ANIM de fin janvier à fin février

En 2<sup>e</sup> année, **8 semaines** de début mars à fin avril (à partir de 2026 pour le parcours ANIM)

En 3<sup>e</sup> année, **12 semaines** de mi-janvier à mi-avril (à partir de 2027 pour le parcours ANIM)



**La gratification\* du stage est obligatoire pour les stages dont la durée effective dépasse 2 mois.** Elle est due au stagiaire dès le 1<sup>er</sup> jour du stage et versée mensuellement.

\*Le taux horaire minimum réglementaire est calculé en fonction du plafond horaire de la Sécurité Sociale, selon la formule "*Plafond horaire SS x 15%*". Ce plafond est décrété chaque 1<sup>er</sup> janvier. A titre indicatif, pour 2025, le taux horaire minimal de gratification = 29€ x 15% = 4.35 euros/heure de présence effective du stagiaire.



**Code diplôme :** 25133201  
**Codes RNCP :** BUT AS : 35515 | BUT ANIM : 35512



**Site France Compétences**

## FORMATION DE VOS COLLABORATEURS

Plusieurs **possibilités** s'offrent à vous :

- l'élaboration de parcours de **formation sur mesure**, certifiants, qualifiants ou diplômants
- la reconnaissance des compétences par la **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) pour obtenir tout ou partie d'un diplôme à partir de l'expérience professionnelle (au minimum un an dans le domaine du diplôme visé)

## PARTENARIATS

Participez à la formation des étudiants, vos futurs collaborateurs, en :

- signant une **convention de partenariat** afin de communiquer directement sur vos besoins en recrutement et communication
- désignant l'IUT comme bénéficiaire de votre solde de **taxe d'apprentissage** (N° UAI 0490769V)
- enseignant à nos étudiants par la voie de **vacations** ou par le **mécénat de compétences**

N'hésitez pas à nous consulter si vous souhaitez proposer des offres de **stage**, d'**alternance** ou d'**emploi**, confier des **projets** aux étudiants, former vos **salariés** ou devenir **formateur** en CS !

Scannez pour découvrir votre espace entreprise 



**Pôle Relations Entreprises**



[re.iut@univ-angers.fr](mailto:re.iut@univ-angers.fr)

IUT Angers-Cholet - Campus de Cholet  
Boulevard Pierre-Lecoq | 49300 CHOLET  
Tél. 02 44 68 82 00 | [iut.univ-angers.fr](http://iut.univ-angers.fr)